



CQP Technicien SAV en automatisme d'Installation de Traite

CPNE

Convention Collective Nationale des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels :

- Agricoles,
- De travaux publics, de bâtiment et de manutention
- De motoculture de plaisance et activités connexes

SDLM

Objectif

Être capable de :

- Mettre en service puis maintenir en conditions opérationnelles une installation de traite

Public concerné

- Jeune de 18 à 25 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Salariés et demandeurs d'emploi

Cycle de formation

- Durée de la formation : 560 heures
- Alternance

Organismes formateurs

GRETA de l'Anjou (49) - tél. : 02 41 24 11 11
GRETA du Choletais (49) – tél. : 02 41 49 06 50

Niveau requis

- ⚙ Titulaire d'un CQP monteur en installation de traite
- ⚙ Niveau BAC machinisme agricole, ou électrotechnique
- ⚙ Expérience professionnelle de 2 ans dans les métiers du machinisme agricole ou de l'électrotechnique

Classification convention collective à l'issue de la formation

A 80 pendant 12 mois puis B10

Programme pédagogique

⚙ Accueil, découverte de la formation	14 h
⚙ <u>Module 1</u> : Mettre en service tout ou partie d'une installation de traite	91 h
⚙ <u>Module 2</u> : Former l'éleveur à l'utilisation de la machine	35 h
⚙ <u>Module 3</u> : Effectuer les travaux définis dans le plan de maintenance de la machine	42 h
⚙ <u>Module 4</u> : Effectuer des travaux de maintenance collective	84 h
⚙ <u>Module 5</u> : Analyser la relation machine à traire/ animal	70 h
⚙ <u>Module 6</u> : connaissances générales	189 h
⚙ Certification	35h

Évaluation

⚙ Évaluations en cours de formation

Épreuves écrites et/ou orales, à l'initiative du formateur d'une durée de 1h à 2h, pour chaque module du référentiel : Coefficient 1 attribué pour chaque module

L'évaluation est pratiquée au cours de la formation par les formateurs sous forme de tests ou de mise en situation en atelier. L'objectif est de pouvoir vérifier et formaliser tout au long de la formation, la progression pédagogique et les acquis de chaque candidat.

⚙ Évaluations terminales

Épreuve 1 : Présentation d'un rapport d'activités

Durée : 20 mn de soutenance et 10 mn de questions du jury

Épreuve 2 : Évaluation sur une installation de traite

Durée : 30 min d'analyse et de présentation au jury